

29/09/2016



# TOUS CORPS



## PROJET DE LOI DE FINANCES 2017

Le 28/09/2016, le SNAPATSI a été reçu, avec les autres syndicats, par le Ministre de l'Intérieur pour la présentation du projet de loi de finances 2017.

Le matin était évoqué le périmètre du secrétariat général (préfectures) et l'après-midi, la Police Nationale.

Parmi les mesures annoncées, pour 2017, le SNAPATSI retient certaines d'entre elles :

### PERSONNELS ADMINISTRATIFS

- revalorisation du régime indemnitaire IFSE pour les personnels administratifs à hauteur de 120 € pour les A, 130€ pour les B et 150 € pour les C



### PERSONNELS SCIENTIFIQUES

- revalorisation de l'IPTS
- création de l'ISSPTS
- création grade sommital pour les ingénieurs PTS
- 1ère tranche du plan de requalification sur 5 ans de 300 ASPTS en Techniciens PTS



Suite...

# PROJET DE LOI

## DE FINANCES 2017, suite...

### PERSONNELS TECHNIQUES

- création d'un emploi fonctionnel APST pour les Adjoints Techniques PN



### POUR TOUS

- application PPCR
- revalorisation point d'indice (0,6 %)
- mise en place des horaires variables

## PPCR



Toutes ces mesures sont inscrites et programmées selon un échéancier dans le protocole d'avril 2016. D'autres mesures inscrites dans le protocole, feront l'objet de négociations ultérieures.

**Seul le SNAPATSI a été signataire du protocole pour les personnels administratifs et techniques.**

**Les non signataires resteront derrière la porte des négociations !**

#### BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque  
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20  
Fax. 01.44.53.01.14

[snapatsi@snapatsi.fr](mailto:snapatsi@snapatsi.fr)

# Le SNAPATSI, le seul syndicat à vous défendre